



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 348-21

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 18 août 2021, le *Règlement numéro 348-21*, intitulé « *Règlement numéro 348-21 modifiant le règlement de zonage numéro 278 et ses amendements afin de créer la zone C2-08 à même les zones C2-05 et H2-02* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 23 septembre 2021.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 24 septembre 2021

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE